

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

N° D_80_2023 (Direction des Ressources Humaines)

OBJET

L'an deux mil vingt-trois, le 03 juillet à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 27 juin deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

**Modification du
tableau des effectifs**

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, Mme MEUNIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme IN représentée par M. BELEK, Mme LACHEMI représentée par M. REGUIG, M. MALONGA représenté par Mme CORNEILLAN, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, M. MONIER représenté par M. ESPARRAGA, M. DEYDIER représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

DATE
D'AFFICHAGE

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO

04 juillet 2023

~~~~~

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;

**Vu** le Code du Travail et en particulier les articles L.6211-1 et suivants, les articles D.6211-1 et suivants ;

**Vu** la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

**Vu** l'avis favorable émis par le Comité Social Territorial en date du 16 juin 2023 ;

**Vu** l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 27 juin 2023 ;

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Considérant qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois communaux nécessaires au fonctionnement des services.

.../...

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

28

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE (7 abstentions : M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Mme ZAIDI, M. DEYDIER représenté par M. ALBOUY)**

**Article 1** : D'approuver la création de 2 postes permanents à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 pour le bon fonctionnement des services, selon les modalités suivantes :

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE - SERVICE A LA POPULATION**

**Centre municipal de santé POM3**

- Un poste de kinésithérapeute à temps complet ouvert au grade de masseur-kinésithérapeute et orthophoniste (catégorie A - filière médico-sociale).

L'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

- Etablir un examen clinique, recueil des données et bilan kinésithérapique ;
- Accompagner le patient dans une rééducation fonctionnelle ;
- Réaliser des soins de rééducation et de réadaptation pour maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles des patients ;
- Concourir à la prévention, au dépistage, au diagnostic et à la recherche ;
- Information et éducation du patient et de son entourage.

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

- Un poste de chargé(e) de préfiguration et responsable de la cuisine centrale municipale à temps complet ouvert au cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B – filière technique)

L'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

Préparer dans la phase de préfiguration la mise en œuvre opérationnelle, réglementaire, humaine, financière, technique et administrative du service :

- Superviser et contrôler la production et la distribution, garantir la qualité et la sécurité alimentaire dans une démarche éco responsable
- Organiser la production, la livraison et la distribution des repas en liaison chaude et en liaison froide
- Élaborer les menus en conformité avec les spécificités diététiques et les exigences de la loi Egalim
- Évaluer la qualité de la prestation et adapter aux besoins/attentes dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité du service public. Superviser la gestion des incidents.
- Réaliser des prestations liées aux manifestations, festivités et cérémonies
- Développer une stratégie d'achats des produits dans le respect des circuits-courts et en lien avec les organismes identifiés (centrale d'achat de la Région, ....)
- Veiller au respect du cadre réglementaire et des normes sanitaires et des réglementations en vigueur
- Rédiger et actualiser les documents d'agrément sanitaires, les procédures, et assurer les échanges avec les organismes de contrôle

.../...

- Sécuriser le travail des agents et adapter les missions aux contraintes réglementaires.
- Mener une démarche éco-responsable dans l'ensemble de l'activité du service
- Garantir une gestion limitant le gaspillage alimentaire, favorisant la réduction et le tri des déchets, maîtrisant la consommation d'eau et d'énergie
- Négocier avec les prestataires, intégrer les produits de proximité issus de l'agriculture biologique, soutenir les filières locales d'approvisionnement
- Développer une activité avec une forte densité d'insertion par l'activité économique

Encadrer et coordonner l'activité en veillant à la bonne organisation technique, administrative du service :

*Gestion des ressources humaines :*

- Anticiper les enjeux et besoins, en termes d'organisation du travail et adapter les moyens humains
- Développer un projet d'organisation centrée sur l'insertion par l'activité économique
- Assurer l'encadrement des agents, la gestion administrative et animer les équipes
- Assurer une bonne communication et la coopération au sein du service
- Veiller à l'application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
- Assurer la veille technique et réglementaire
- Développer des outils de suivi et d'évaluation
- Elaborer des procédures et des notes de services
- Développer l'utilisation de logiciel de centrale d'achat

*Gestion budgétaire et comptable :*

- Etablir et suivre le budget de fonctionnement et d'investissements
- Assurer la mise en œuvre des bons de commande et des factures
- Elaborer les contrats et marchés de prestations de service en lien avec le service des marchés publics et suivre leur exécution
- Superviser les opérations comptables et les inventaires/stocks des matériels et produits
- Effectuer les analyses financières par la tenue de tableaux de bords

*Programmation et gestion des équipements :*

- Piloter un programme de gestion et d'entretien de la cuisine centrale et des équipements  
.../...

- Organiser et coordonner les opérations de maintenance en lien avec les services concernés
- Assurer le renouvellement des équipements, proposer les investissements nécessaires, les améliorations d'installation et rechercher avec le service « recherche de financement »
- Piloter le projet de création d'un restaurant municipal

*Assurer la communication avec les différents partenaires :*

- Maintenir une communication régulière avec les différents partenaires et équipes pour lesquels sont produits les repas, leur apporter conseils et assistance pour gérer au mieux la production et la distribution des repas
- Assurer la préparation, l'assistance technique et le suivi de la commission des menus.
- Développer des actions de promotion et de sensibilisation en matière d'éducation au goût et à la nutrition
- Conseiller la direction générale, les élus et être l'interlocuteur des services ressources de la ville
- Contribuer à un collectif de responsables de service dans une dynamique transversale et coopérative
- Entretenir des contacts dans un réseau professionnel d'information
- Participer aux travaux des responsables de service
- Participer aux éventuelles stratégies d'évolution statutaire du service à terme
- Participer à la réflexion autour du projet de requalification de la Halle Rustic, au projet de création d'une école « cuisine mode d'emploi » et plus globalement aux orientations stratégiques locales

**Article 2 :** D'approuver la transformation de 4 postes à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 pour le bon fonctionnement des services, selon les modalités suivantes :

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**Direction de la Communication**

- Un poste permanent de community manager et responsable billetterie à temps complet ouvert au grade d'attaché territorial (catégorie A – filière administrative) afin de pérenniser un poste correspondant à un besoin permanent

Dans le cadre de la convention de délégation de service publique, l'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

.../...

### Missions communications Majestic :

- Réceptionner des kits de communication et mise en place sur le site internet ;
- Assurer la gestion du site internet (mise à jour des photos, modification de textes...)
- En lien avec la chargée de production, établir la stratégie de communication (réseaux sociaux, street-marketing, e-mailing) et constituer les équipes ainsi que les plannings des distributions de flyers ;
- Créer et gérer des bases de données pour la newsletter, des contenus sur les réseaux sociaux ;
- Planifier les contenus sur les réseaux sociaux selon la stratégie de communication ;
- Animer la communauté (répondre aux avis, commentaires et mails) ;

### Missions billetterie :

- Gérer le logiciel de billetterie Aparté (création des événements, sélection des différents tarifs, configuration de l'espace) ;
- Mise en relation et création des contrats avec les billetteries extérieurs (Fnac, Auchan, Carrefour, Leclerc, Cultura...)
- Mise en place des ventes sur le site internet ;
- Gérer et assurer le suivi du planning de l'équipe billetterie ;
- Assurer le suivi des recettes et la gestion des comptes en lien avec la chargée de production.

### Missions communication ville :

- Assurer la gestion et l'alimentation de l'application Montereau+ ;
- Assurer le suivi mensuel des statistiques et des signalements ;
- Mettre à jour du site internet en lien avec la chargée de production.

## DIRECTION GENERALE ADJOINTE - SERVICE A LA POPULATION

### **Carrefour de la Réussite**

- Un poste permanent de directeur du développement de l'enseignement supérieur et de la gestion de projets à temps complet ouvert au grade d'attaché territorial (catégorie A – filière administrative) afin de pérenniser un poste correspondant à un besoin permanent

L'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

#### Optimiser le fonctionnement de la digitale académie :

- Encadrer et superviser les agents de la digitale académie : développement professionnel, définition des objectifs individuels, planification et la coordination des activités, évaluation des résultats... ;

.../...

- Optimiser le fonctionnement de la digitale académie : garantir l'animation de la vie étudiante en collaboration avec les partenaires internes et externes ;
- Assurer la gestion administrative et budgétaire de la digitale académie : respect des procédures et des politiques internes, veille réglementaire, gestion des ressources financières, matérielles et humaines, préparation de rapports et de statistiques, communication avec les parties prenantes ;
- Identifier les organismes susceptibles de dispenser des offres de formation : évaluation des besoins de formation et recherche de solutions appropriées ;
- Assurer une veille constante sur les évolutions du secteur de la formation post bac, proposer des adaptations et des améliorations.

#### Optimiser le fonctionnement et le déploiement de l'incubateur :

- Encadrer et superviser les agents de l'incubateur : développement professionnel, définition des objectifs individuels, coordination des activités, évaluation des résultats... ;
- Déployer et renforcer le partenariat de l'incubateur pour repérer et accompagner les jeunes invisibles et marginalisés afin de les soutenir dans leur parcours d'insertion en collaboration avec des organismes spécialisés, des associations et des réseaux locaux.

#### Conduire la définition du projet des programmes de la résidence intergénérationnelle, carrefour de la réussite et de l'incubateur :

- Participer activement à l'élaboration des programmes : selon les besoins spécifiques des différents publics, en veillant à diversifier les activités, en cohérence avec les objectifs du projet et les ressources disponibles ;
- Assurer la coordination et la mise en œuvre des projets de la résidence intergénérationnelle en collaboration avec les partenaires internes et externes (acteurs locaux, organismes, associations...) ;
- Mener des réunions de travail, des groupes de réflexion, des consultations et des échanges pour recueillir les idées, les besoins et les attentes des différents acteurs impliqués ;
- Participer à la définition en collaboration avec les partenaires internes et externes (établissements d'enseignement, organismes de formation, entreprises, acteurs locaux...) et à l'élaboration du programme du carrefour de la réussite (besoins spécifiques du public cible, adéquation entre les objectifs du programme et les besoins du territoire, opportunités de formation, méthodes d'apprentissage adaptées, ressources nécessaires...
- Coordonner les activités et les programmes du carrefour de la réussite en collaboration avec le campus des métiers et qualifications (CMQ)

### DIRECTION GENERALE ADJOINTE – RESSOURCES INTERNES

#### Direction des ressources humaines

- Un poste permanent de gestionnaire carrière-paie à temps complet ouvert au grade d'adjoint administratif territorial (catégorie C – filière

administrative) afin de pérenniser un poste correspondant à un besoin permanent

L'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

Gestion de la carrière et des paies :

- Etablissement de la paie, suivi du mandatement, gestion des charges sociales
- Suivi et gestion de la carrière des agents, mise en œuvre des procédures individuelles
- Accueillir, informer, conseiller et répondre aux demandes des agents, des services en matière de gestion de carrière et de paie
- Rédaction d'actes administratifs : contrats, arrêtés, attestations, courriers...
- Veiller à la tenue et à la mise à jour des dossiers individuels des agents
- Saisie et suivi des éléments de gestion dans le SIRH
- Veille réglementaire
- Gestion des dossiers CAREL pour les élus
- Participation à la DSN et DADSU

Participation à l'activité de la Direction :

- Participer aux campagnes annuelles : entretiens d'évaluation, avancements, régime indemnitaire : élaboration de tableaux, extraction et exploitation des données...
- Participation à l'élaboration du budget : simulations de coûts de personnel, chiffrages prévisionnels
- Élaboration de statistiques : HS, suivi masse salariale, absentéisme, tableaux de bords...
- Participation à l'établissement du rapport social unique
- Etablir et rédiger des process
- Participer à la démarche de dématérialisation

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

Un poste permanent de chargé(e) d'opérations Cœur de Ville et ANRU ouvert au grade d'ingénieur territorial (catégorie A – filière technique) à temps complet correspondant au volet ingénierie de projet de l'ancien poste de chargé de mission Cœur de Ville.

L'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

Participer à la définition et à la préparation des opérations :

- Co-piloter avec le Directeur des Services Techniques et le service porteur du projet d'équipement, l'élaboration des programmes d'équipements ;
- Piloter, planifier et coordonner l'ensemble des opérations Cœur de Ville et du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) à toutes  
.../...

les phases de projet (études préalables à livraison) et les missions des prestataires associés (maîtrise d'œuvre urbain, maîtrises d'œuvre, CSPS, OPCU, concessionnaire...);

- Participer à la rédaction des cahiers des charges et des éléments de programme élaborés par l'OPCU pour le NPNRU et les maîtres d'œuvre pour les autres projets (prestations intellectuelles et marchés publics)
- Intégrer les enjeux environnementaux dans l'ensemble des opérations identifiées dans le programme d'équipements ;
- Participer en lien avec le service des marchés et l'OPCU (pour la partie NPNRU) à l'élaboration des dossiers de consultation des prestataires (maîtrise d'œuvre et de travaux) et participer à l'analyse des offres ;
- Rechercher et accompagner les opérateurs privés, promoteurs immobiliers ;
- Participer à la recherche de financement avec le service « recherche de financement », au suivi et à l'actualisation des plans de financements ;

**Piloter les opérations de construction et de réhabilitation : de la phase conception à la livraison :**

- Suivre les chantiers : conduite opérationnelle des chantiers en maîtrise d'ouvrage ville et représentation de la ville dans le suivi de chantier en maîtrise d'ouvrage extérieure ;
- Participer à la mise en cohérence des opérations programmées entre elles;
- Participer en lien avec les équipes projets à la mise à jour de la partie administrative et financière des opérations ;
- Alerter sur les opportunités et risques (techniques, financiers, calendrier...) liés aux opérations ;
- Proposer les arbitrages nécessaires pour assurer la tenue des échéanciers et l'atteinte des objectifs jusqu'à l'achèvement des opérations ;
- Participer en lien avec les équipes projets Cœur de Ville et NPNRU aux instances de gouvernance (CoPil, Revue de projets...) et aux interactions avec les partenaires institutionnels ;
- Participer à la définition de la stratégie de concertation et de communication, aux actions y afférentes ;
- Être force de proposition auprès des équipes projets Cœur de Ville et NPNRU en lien avec les élus dans les stratégies, négociations, et autres relations avec les partenaires internes et externes au projet ;
- Alimenter et participer aux étapes de restitution et arbitrage auprès du Maire et des élus ;
- Superviser l'évaluation des projets ;
- Effectuer toutes missions nécessaires au bon fonctionnement du service

Ces postes ont vocation à être occupés par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels conformément au code général de la fonction publique sur la base des articles suivants :

Article L332-8 :

- 1° pour absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
- .../...

- 2° lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ;

Article L332-14 : pour des besoins de continuité de service afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Article 332-12 : lorsque l'autorité territoriale propose un nouveau contrat sur le fondement de l'article L. 332-8 à un agent contractuel territorial lié par un contrat indéterminé à une collectivité ou l'un des établissements publics mentionnés à l'article L. 4, une personne morale relevant de l'article L. 3 ou de l'article L. 5 pour exercer des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique, le contrat peut être conclu pour une durée indéterminée.

Les agents recrutés percevront une rémunération correspondant à leur grade et le régime indemnitaire dans la limite des plafonds délibérés pour les agents titulaires.

La rémunération afférente à l'indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

**Article 3** : d'approuver la modification de la durée hebdomadaire d'un poste permanent à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 pour le conservatoire, selon les modalités suivantes :

Création :

- Un poste de professeur d'accordéon au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,

Suppression :

Un poste de professeur d'accordéon au grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet 14h00 par semaine,

**Article 4** : d'approuver la création d'un emploi non permanent en contrat de projet à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 selon les modalités suivantes

- Un poste de conseiller-ère numérique à temps complet ouvert au grade d'adjoint technique territorial (catégorie C - filière technique)

Dans le cadre du plan « France Relance », l'Etat a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de financer la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques France Service. Ce financement se traduit par une subvention d'un montant de 50 000€ par poste pour 24 mois.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de donner son accord à la création d'un second emploi non permanent de conseiller numérique en contrat de projet dans l'éventualité d'une mutualisation des missions relatives à l'inclusion numérique.

L'agent affecté à cet emploi aura pour missions principales :

.../...

**Accompagner et assister les publics de niveaux différents (débutant ou confirmé) dans l'appropriation des outils informatiques et de l'usage d'Internet :**

- Repérer et analyser les besoins des usagers ;
- Constituer des groupes de niveau ;
- Inscrire le public aux différents ateliers informatique ;
- Organiser et encadrer les cours pour les différents niveaux ;
- Concevoir et mettre à jour des supports d'information (tutoriels...) ;
- Etablir une évaluation des ateliers : les bilans quantitatifs et qualitatifs annuels ;
- Assurer une veille informatique ;
- Veiller au bon fonctionnement du parc informatique ;

**Participer aux actions du centre social et aux projets transversaux portés par la collectivité :**

- Développer et concevoir des outils de communication valorisant les actions ou dispositifs du centre social, en lien avec la médiatrice culturelle : créer des supports et des affiches pour le restaurant éphémère le bistrot d'en haut, le salon du handicap... ;
- Accompagner et assister un public senior dans l'appropriation des outils informatiques et les usages d'Internet afin de favoriser l'inclusion numérique par la mise en place d'ateliers destinés aux résidents du foyer belle feuille ;
- Mettre en place des cours d'informatique destinés aux agents communaux notamment dans le cadre de l'utilisation de la suite bureautique Libre Office
- En collaboration avec les agents de la structure Incubateur proposer et animer des ateliers audio (web radio, podcasts...) et vidéo (web série...) ;

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération, dans la limite d'une durée totale de six ans (article L332-25 du CGFP).

La rémunération sera fixée dans l'acte d'engagement en référence à la grille indiciaire du grade d'adjoint technique et le régime indemnitaire en vigueur pour ce grade.

**Article 5 :** D'approuver la création, à compter du 1er août 2023, de 5 emplois non permanents en contrat PEC dans le cadre du dispositif des emplois aidés selon les modalités suivantes :

Le dispositif du Parcours Emploi Compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

.../...

La mise en œuvre du Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé.

Le montant des aides accordées par l'Etat aux collectivités territoriales peut varier de 45 à 60% du SMIC pour une durée de prise en charge allant de 6 à 10 mois selon le profil des agents recrutés.

Il convient de créer 5 postes en contrat PEC selon les conditions suivantes :

- **1 poste au sein de l'incubateur**

- Intitulé du poste : animateur de l'incubateur
- Durée du contrat : de 6 à 10 mois selon les conventions
- Durée hebdomadaire de travail : temps complet
- Rémunération : évolution possible du SMIC à 200% du SMIC

- **1 poste au sein du centre superviseur urbain suite au départ d'un agent**

- Intitulé du poste : opérateur-trice de vidéo surveillance
- Durée du contrat : de 6 à 10 mois selon les conventions
- Durée hebdomadaire de travail : temps complet
- Rémunération : évolution possible du SMIC à 200% du SMIC

- **2 transformations de poste au sein de la direction générale des services**

1 poste :

- Intitulé du poste : Chargé(e) de mission développement de projets culturels et économiques en transformation du poste de chargé de mission Cœur de Ville pour le volet stratégie d'exploitation
- Durée du contrat : de 6 à 10 mois selon les conventions
- Durée hebdomadaire de travail : temps complet
- Rémunération : évolution possible du SMIC à 200% du SMIC

1 poste :

- Intitulé du poste : Chargé(e) de mission transition écologique et participation citoyenne en transformation du poste de responsable du développement durable
- Durée du contrat : de 6 à 10 mois selon les conventions
- Durée hebdomadaire de travail : temps complet
- Rémunération : évolution possible du SMIC à 200% du SMIC

.../...

• **1 transformation de poste au sein de la direction de la communication**

1 poste :

- Intitulé du poste : Assistant(e) de communication spécialisé(e) en graphisme /webmaster en transformation d'un poste en PEC existant
- Durée du contrat : de 6 à 10 mois selon les conventions
- Durée hebdomadaire de travail : temps complet
- Rémunération : évolution possible du SMIC à 200% du SMIC

**Article 6 :** D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs permanents à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 tel que joint en annexe de la présente délibération.

**Article 7 :** D'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Commune



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

*James Chéron*

James CHÉRON